



EXPERTISE DE PROTECTION JURIDIQUE (PJ)

Notions juridiques

Programme

La Protection Juridique en 20 questions

- définition
- différence avec les contrats RC et défense - recours
- caractéristiques générales du contrat
- risques des particuliers et des pros
- PJ générales et ciblées (la PJ auto)

Les démarches de l'assureur de PJ

- rôle de conseil
- démarches amiables et judiciaires

A quel moment l'assureur a-t-il besoin de l'expert en automobile

- la résistance de la partie adverse
- la limite de l'argument juridique seul
- les exigences de la preuve

L'expertise automobile pour le compte des Sociétés de PJ

- les questions posées par la mission
- les différentes missions de PJ
- exemples de missions
 - RC (obligation de conseil - mauvaise réparation)
 - vice caché (défense - recours)
- savoir jusqu'où pousser ses investigations

Le résultat de la mission : le rapport d'expertise

- exigences de fond et de forme
- ancrer les éléments techniques sur des notions juridiques
- utilisation de rapport

Le rôle de l'expert dans la mise en œuvre d'une transaction

- objectif
- les différents cas
- schéma du déroulé du dossier

Objectifs

- Connaître les particularités de l'expertise « en protection juridique »
- Être capable de mettre en œuvre, réaliser et finaliser une expertise PJ
- Répondre aux attentes concrètes professionnelles de l'assureur

Public concerné

- Expert en automobile
- Expert en formation

Prérequis

Avoir suivi au préalable le module Responsabilité civile : notions juridiques utiles à l'expert en automobile

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé
- Documentation stagiaire
- Questionnaire d'évaluation
- Méthode de traitement de 2 grands cas de litiges

Attestation individuelle de fin de formation délivrée au participant à l'issue du stage

Animateurs

Juriste d'assurance ou avocat spécialisé

Effectifs

16 participants

Durée

2 jours (14 heures)

Lieu

Toutes régions

IFOR2A Institut de Formation associée à l'Automobile
43, rue des Plantes – 75 014 PARIS

T. 01 45 40 81 92 – F. 01 40 09 01 23

ifor2a@anea.fr – www.anea.fr/ifor2a

SASU au capital de 150 000 € - RCS Paris 497 640 441 00018

N° de déclaration d'existence : 11 75 368 04 75